

Un mariage peu ordinaire

par Jean-Marie Le Gall

Nos plus anciens abonnés se souviennent peut-être de cet article paru en décembre 2010 où Jean-Marie Le Gall relate “le mariage peu ordinaire” de ses parents. Si je n’ai pas connu le papa de notre ami, j’ai rencontré à diverses reprises sa maman, une femme charmante, gaie, coquette, hôte prévenante, et d’un grand courage ainsi qu’elle l’a prouvé dans des circonstances difficiles. Alors qu’elle vient de regagner l’Au-delà, cet article lui rend en quelque sorte hommage et témoigne aussi de notre amitié pour Jean-Marie Le Gall qui accompagne cette revue depuis bien longtemps. ED



Nous sommes en 1943, la guerre fait rage en Europe. Mon père, Albert Le Gall, à l’époque étudiant en médecine, a été envoyé en Allemagne pour effectuer le STO (le travail obligatoire en Allemagne). Il se retrouve à Bad Elster, petite ville de Saxe, à 125 km de Dresde et toute proche de la frontière tchèque, centre thermal, l’équivalent de Dax ou de Barbotan dans le Gers. Il travaille à l’hôpital de Rheuma-Heim dans le département de recherche en rhumatologie. Pendant cet exil forcé, on lui affecte pour tâche principale de s’occuper de malades ayant besoin de soins de rééducation en piscine.

Bad Elster, la petite ville de Saxe



Le destin

C’est dans ce cadre hospitalier qu’il va faire la connaissance de ma future mère. En effet, parmi les personnes qu’il est amené à soigner, il va avoir en charge pour des soins réguliers une patiente hospitalisée, Madame Herrmann (ma grand-mère maternelle), que sa fille, Elga, vient souvent visiter... La magie d’un regard, l’alchimie subtile d’une rencontre! Entre la jeune Allemande et le travailleur français l’amour avait fait son œuvre.

Mais, ainsi que l’on peut s’en douter, une telle relation ne pouvait pas s’épanouir sans soulever de nombreuses difficultés: ma mère n’était âgée à l’époque que de 17 ans et demi, et puis tout n’était pas si simple en cette période de troubles de notre histoire. L’amour naissant entre une Allemande et un Français vous imaginez... Et pourtant...

Deux ans après, en ce mois de mai 1945, la guerre est sur le point de se terminer... Le 4 mai, ma mère fête enfin ses fian-

çailles avec mon père. Ce moment de bonheur est malheureusement de courte durée car, dès le lendemain, mon père qui est rapatrié, doit repartir pour la France.



Madame Herrmann

Pour bien comprendre la suite des événements, Il faut savoir, qu’après la guerre, la ville de Bad Elster sera dans un premier temps (très court: un mois!) sous occupation américaine, puis dans un deuxième temps elle passera dans ce que l’on appelle la zone russe. Ma mère entreprend les démarches auprès des autorités occu-



Elga Hermann et ses parents

pantes pour quitter l'Allemagne mais celles-ci refusent à quatre reprises d'une façon catégorique devenue irréversible à autoriser son départ, pour le motif indiscutable que « La France est un pays capitaliste ! »

L'attente

Du fait de la situation internationale, ma mère reste sans nouvelles de mon père durant un an et demi, pour elle une éternité. Mais le hasard fait bien les choses, puisque, fortuitement, elle apprend par l'intermédiaire d'un médecin allemand que son futur beau-père (mon grand-père paternel) a été affecté comme médecin en chef d'un camp de réfugiés à Rensburg, dans la zone américaine. Son rôle est d'y accueillir et de soigner une population composée de soldats et de civils ayant pu fuir le front russe.

Ma mère dont on peut comprendre l'impatience, avait, et depuis longtemps, de plus en plus de mal à supporter sa situation. Forte de ce renseignement miraculeux, elle décide assez vite de sortir de la zone sous contrôle russe, et de se rendre à Rensburg pour rencontrer son futur beau-père, faire sa connaissance et parler de l'avenir qu'elle n'envisage plus qu'en France.

Il n'est pas question pour elle de demander une autorisation, qui lui serait de toute façon refusée et qui attirerait de plus l'attention sur son cas. Elle part donc avec sa mère, voyageant clandestinement avec un passeur, ce qui l'oblige à emprunter des petits chemins, soit une marche à pied de 70 km ! Au terme d'un périple de quatre jours, elles parviennent au camp de Rensburg. Là, elle fait enfin la connaissance de son futur beau-père. Une rencontre fort émouvante pour eux deux qui leur permet de parler de l'absent, de rassurer aussi la fiancée et de faire un plan pour qu'elle puisse gagner la France.

Quelques jours plus tard, ma mère et ma grand-mère partent avec mon grand-père pour le port de Hambourg.

Là, les autorités américaines acceptent de remettre à ma mère un laissez-passer pour quitter l'Allemagne; elle va ainsi pouvoir gagner la France.

Mais il lui faut d'abord revenir à Bad Elster, toujours clandestinement, où il lui faut également se présenter à la police pour éviter d'éventuelles suspicions en raison de son absence.

Elle peut maintenant entreprendre un nouveau et dernier voyage, comportant les mêmes risques que le précédent, afin de se rendre rapidement à

Bad Bragueneau, en zone américaine. Elle a dû se résoudre à ce départ rapide malgré ses affections familiales, car le document qu'elle a réussi à obtenir stipule qu'elle doit quitter impérativement l'Allemagne avant le 15 décembre 1947 !

Le 11 décembre 1947, elle prend l'Orient Express à Hambourg et découvre deux jours après Paris, où elle retrouve enfin son fiancé à qui elle a donné toutes les preuves de son affection, après tous les risques encourus pour quitter son pays et aussi les siens...

Une étrange rencontre

On pourrait penser que le pire est passé et que mes futurs parents vont pouvoir convoler rapidement. C'est oublier que la fiancée vient d'Allemagne... C'est donc maintenant un long parcours qui commence auprès des autorités administratives françaises afin de réunir toutes les pièces nécessaires à la constitution du dossier de mariage. Et ce n'est vraiment pas simple, comme on va le voir...

Pour mener à bien les formalités concernant le mariage de mes parents, il fallait en particulier demander l'autorisation écrite du Procureur de la République.

Mon grand-père et ma mère se rendirent donc au Palais de justice de Paris pour essayer d'obtenir ce précieux document. En arrivant au palais, ils constatèrent, comme ils le prévoyaient, qu'une file d'attente impressionnante de demandeurs s'était déjà formée ! Il fallait prendre son mal en patience. En attendant leur tour, ils décidèrent de prendre place sur un des bancs destinés à accueillir le public.

Le médecin chef Le Gall. Il est devenu médecin du ciel et aide Jean-Marie Le Gall dans ses soins.





Palais de justice de Paris

Après une heure et demie d'attente, ils virent se diriger vers eux un huissier qui sembla complètement ignorer les personnes qui le sollicitaient pourtant sur son passage. Celui-ci s'arrêta net devant ma mère et mon grand-père, à leur grande surprise, et les invita à le suivre. C'est ce qu'ils firent le cœur battant, un peu inquiets, quand même, de cette sollicitude inhabituelle... Inquiétude qui ne diminua pas, bien au contraire, quand ils réalisèrent qu'ils ne se dirigeaient pas vers le bureau en charge des formalités à remplir. Effectivement l'huissier s'engagea dans l'escalier de service où bientôt il s'arrêta. Le fonctionnaire était un homme assez grand, brun, sans barbe, présentant bien dans son uniforme d'huissier. Il paraissait avoir une petite cinquantaine d'années. En dépit des circonstances plutôt étranges, il semblait gentil, quelqu'un à qui on pouvait faire confiance, a priori.

D'ailleurs, c'est d'un ton aimable qu'il s'enquit de la raison de la présence au Palais de mon grand-père et de ma mère, désirant savoir l'objet exact de leur requête. Devant une telle affabilité, il n'était pas question de rester dans le vague. Mon grand-père entreprit d'expliquer la ve-

nue de sa future belle fille en France, et les difficultés insurmontables à obtenir certains papiers pour concrétiser le mariage de celle-ci avec son fils, le document le plus important étant l'autorisation écrite du Procureur de la République.

Après un moment de silence où il leur donna l'impression de réfléchir, l'huissier indiqua qu'il allait faire le nécessaire, et demanda à ma mère et mon grand-père



Elga Hermann

de patienter une nouvelle fois et d'attendre dans la cage d'escalier.

Au bout d'une demi-heure, qui leur parut interminable et pendant laquelle la crainte côtoyait l'espoir, surtout dans la tête de ma mère, l'homme repa-

rut enfin. Toujours seul. Il avait en main l'autorisation. Elle était bien signée, mais non remplie... Cela ne parut pas déranger l'huissier qui colla la feuille de papier contre le mur et la remplit d'une belle écriture avec les renseignements qui lui furent alors donnés... Ceci fait, il leur remit le document officiel signé de la main du Procureur de la République autorisant le mariage de mes parents.

Monsieur Henri

On devine l'ébahissement de ma mère et de mon grand-père devant la tournure qu'avaient pris les événements et que personne, bien entendu, n'aurait pu prévoir qu'ils s'arrangent aussi aisément... Si leur surprise était immense, elle était balancée par leur émotion qui ne l'était pas moins et leur immense joie: le rêve de ma mère, après tant de péripéties devenait soudainement réalité puisqu'il allait pouvoir se réaliser dans seulement quelques jours!

Avant de quitter cet homme providentiel (il n'y avait pas d'autre mot pour le qualifier), ils lui demandèrent avec quelque timidité s'il voulait bien leur donner son nom. Il répondit simplement: « Appelez-moi Monsieur Henri! » Ils pensèrent l'un et l'autre que ce devait être son nom de famille, le remercièrent vivement et repartirent soulagés, encore sous l'émotion de la rencontre qu'ils venaient de vivre. Tout avait été si vite, comblant toute leur attente, au-delà même de leurs espérances.

Quelques minutes plus tard, ils quittaient le Palais de justice, pour se rendre immédiatement à la mairie du VII^e arrondissement. Maintenant qu'ils avaient en main le fameux document, il fallait le remettre au service administratif s'occupant de la pu-

blication des bans. Quand ils se présentèrent devant l'employé, celui-ci parut très surpris qu'ils aient réussi à obtenir l'autorisation dûment signée par le Procureur de la République. Il

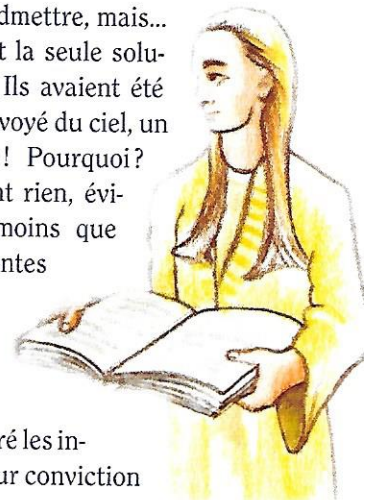
ma mère décidèrent de retourner au Palais de justice pour remercier Monsieur Henri et lui exprimer leur profonde reconnaissance. Grâce à son aide providentielle qui avait été déterminante, le mariage tant attendu pouvait enfin être célébré.

En arrivant à l'accueil administratif, ils demandèrent s'ils pouvaient parler à un des huissiers, en précisant qu'il s'agissait de Monsieur Henri, puisqu'il s'était présenté ainsi.

La secrétaire parut surprise, ne semblant pas le connaître et leur demanda de patienter un instant afin de rechercher sur la liste du personnel son nom et son affectation. Quelques minutes plus tard, elle revint l'air un peu gêné, et déclara : « - Madame, Monsieur, je suis désolée,

présenté sous ce nom à eux la veille? Qui s'était entremis pour les aider avec une telle maestria, une telle gentillesse? Et pour quelle raison avait-il fait tout cela?... En reprenant le métro, leurs pensées s'entrechoquaient dans leur esprit... Était-ce possible? Ils se refusaient à l'admettre, mais... c'était pourtant la seule solution possible... Ils avaient été aidés par un envoyé du ciel, un ange peut-être! Pourquoi? Ils n'en savaient rien, évidemment... à moins que les prières ferventes de ma mère...

Ils en rediscutèrent bien souvent depuis mais, malgré les interrogations, leur conviction



Salle des mariages de la mairie du VII^e arrondissement de Paris

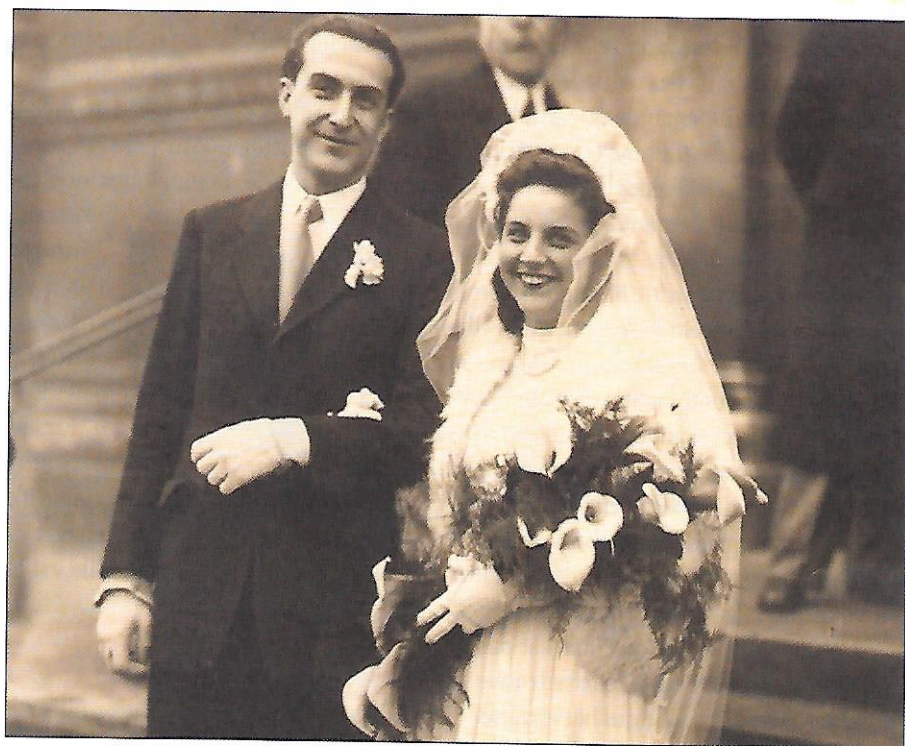
les regarda les yeux ahuris: « - Mais comment avez-vous fait pour avoir ce document? » ne put-il s'empêcher de s'exclamer, ce qui était la meilleure preuve qu'il le jugeait exceptionnel, pour ne pas dire davantage...

Mon grand-père lui répondit avec calme, n'ayant sans doute pas envie de tomber dans le détail de ce qui venait de leur arriver: « Là n'est pas le problème, il vous fallait ce document nous l'avons obtenu. » L'agent administratif n'insista pas, gardant sans doute ses réflexions pour lui, pensant que ses interlocuteurs avaient sans doute de hautes relations. D'autant que mon grand-père se prenant sans doute au jeu, se mit à en rajouter, allant jusqu'à dire que si c'était nécessaire, il irait voir le maire, ce qui était bien loin, en fait, d'être dans ses possibilités!

Tout étant désormais en ordre, la date officielle du mariage civil de mes parents fut fixée au 26 février 1948 à la mairie du VII^e arrondissement de Paris, la célébration religieuse devant avoir lieu le 28 février à l'église Saint François Xavier.

Un fonctionnaire mystère...

Le lendemain, mon grand-père et



Monsieur et madame Le Gall

mais nous n'avons aucune trace d'un huissier du nom de Monsieur Henri dans nos services... Il n'existe pas d'huissier portant ce nom... »

Il ne leur fut pas nécessaire d'insister, même si, bien sûr, ils en avaient envie, tant la réponse était limpide: il n'y avait pas de Monsieur Henri au Palais de justice! Mais alors qui s'était

demeura qu'ils avaient été mis en contact, un jour de février 1948, avec un envoyé du ciel.

Maman m'a confié qu'il ne se passe un jour sans qu'elle pense à cette manifestation du ciel et qu'elle remercie pour la grâce qui lui a été ainsi faite.

Quand un ange passe, il est tout amour, toute discrétion... Δ